



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2231

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Michel Heinrich, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Heinrich. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Patrick Roy. Et du chômage !

M. Michel Heinrich. Elle concerne la sauvegarde de notre régime de retraites, qui est notre premier dispositif de solidarité.

Ce système est aujourd'hui menacé, sous l'effet du vieillissement démographique.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

M. Michel Heinrich. Le Conseil d'orientation des retraites, organisme indépendant qui réunit notamment les partenaires sociaux, ainsi que des parlementaires de toutes tendances, a rendu un constat sans appel. Nous avons aujourd'hui 1,8 cotisant pour 1 retraité. En 2020, ce sera 1,5, et en 2050, 1,2.

Dès 2010, une retraite sur dix n'est plus financée. Si nous ne faisons rien, le déficit, qui est aujourd'hui de 32 milliards d'euros, sera de 45 milliards en 2020, de 70 milliards en 2030, et supérieur à 100 milliards en 2050. La crise a par ailleurs accéléré le processus de chute des recettes.

Le Président de la République et le Gouvernement ont décidé de prendre ce problème à bras-le-corps.

Monsieur le ministre, vous êtes chargé de ce dossier. Je voudrais saluer votre détermination et votre engagement - et j'en dirai de même de Georges Tron - pour mener à bien cette réforme. Depuis le 12 avril, vous avez entrepris une longue série de réunions de concertation avec les partenaires sociaux, les partis politiques, et les organisations syndicales de la fonction publique.

Vous avez par ailleurs affirmé à plusieurs reprises la volonté totale du Gouvernement de réaliser une réforme efficace et juste respectant le principe de solidarité. Vous avez publié le document d'orientation du Gouvernement sur la réforme des retraites, document qui se nourrit de la première phase de concertation qui a été menée. Vous avez écarté d'emblée la proposition du cercle de réflexion proche du parti socialiste...

M. le président. Merci.

M. Michel Heinrich. ...qui souhaitait mettre les retraités à contribution.

Pouvez-vous nous exposer les grandes lignes de la réforme ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Maxime Gremetz. Le ministère a rédigé une question trop longue !

11:37 21/05/2010 M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député, depuis un mois, je mène, sous l'autorité du Premier ministre et du Président de la République, une concertation très approfondie sur l'évolution, sur la réforme de notre système de retraites.

M. Maxime Gremetz. Simagrées !

M. Jean-Paul Lecoq. Baratin !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Nous avons rencontré les partenaires sociaux, les partis politiques, des associations, les experts, les parlementaires. Au sein du groupe UMP, comme du groupe Nouveau Centre d'ailleurs, vous avez organisé cette réflexion, et je m'en félicite.

Cette phase de concertation a été très dense et très utile. Elle nous a permis de mettre sur la table un document d'orientation qui précise ce que veut le Gouvernement, ainsi que les portes qu'il laisse ouvertes, et elles sont nombreuses, pour approfondir cette concertation pendant encore le mois qui vient. En même temps, elle a permis au Gouvernement de dire quelles pistes il ne veut pas explorer, et pour quelles raisons. Sur ce sujet des retraites, nous nous engageons de façon précise.

Nos engagements portent d'abord sur la garantie de notre système par répartition. Au fond, il s'agit de garantir les retraites d'aujourd'hui comme celles de demain. C'est un engagement très fort.

Il s'agit aussi de ne pas se tromper de réponse, en apportant à un problème démographique une réponse démographique.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez, monsieur le ministre ! Pas vous !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Ne nous trompons pas de réponse.

Troisièmement, il faut conforter la solidarité et l'équité entre les Français, de tous âges et de toutes professions, qu'ils soient fonctionnaires ou salariés du secteur privé.

Voilà les trois engagements, les trois idées forces qui sont les lignes directrices de ce document.

Je mets en garde, en réalité, l'opposition contre toute escalade démagogique sur ce sujet, comme je la mets en garde contre toute solution reposant...

M. le président. Merci.

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. ...sur l'illusion. Il n'y a pas de magie dans ce dossier. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Heinrich](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2231

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mai 2010